



Mes riches heures en prison

ENTRE LES GRIFFES DE LA POLICE POLITIQUE MAURITANIENNE: Abdallahi Barro

Je suis Abdallahi Barro, un jeune entrepreneur mauritanien, ayant résidé plus d'une dizaine d'années en Allemagne, où j'ai achevé des études d'ingénieur en automatisme ; ensuite, j'ai travaillé, pendant deux ans, pour le compte de sociétés allemandes Data Pool Services et Bechtle AG.

Aux élections présidentielles 2003 qui se sont déroulées dans mon pays, j'ai été actif au sein de la campagne du Président Mohamed Khouna Ould Haidalla, qui est mon oncle en ligne maternelle lointaine. A ce moment-là, une majorité perceptible de mauritaniens percevaient déjà, en lui, le candidat de l'alternance. A ses côtés, j'occupais le rôle de responsable de la sécurité, mission assez sensible, dans ce genre de contexte.

Mon arrestation a eu lieu quelques heures avant celle du candidat. J'ai été terrorisé psychologiquement durant une semaine au commissariat du Ksar II , où j'étais privé de sommeil, soumis à toutes sortes de chantages et privé de rapports avec mon avocat, mon médecin traitant (je suis asthmatique), ma famille bref, dépouillé de mes droits les plus élémentaires.

En cette période et pour la première fois de ma vie, j'ai été l'objet d'humiliations de tout genre, tendant à me faire avouer l'instigation, par le candidat, d'une tentative de renversement du pouvoir. Les deux commissaires les plus cruels entre les mains desquels j'étais tombé, Deddahi Ould Abdallahi et Mohamed Ould Brahim Ould Seyid (Directeur de la Sûreté de l'Etat, et Directeur Régional de la Sûreté à Nouakchott), s'employèrent à me harceler, considérant que par mes origines négro-africaines, j'étais le maillon faible de la chaîne de décision au sein de la campagne du candidat.

Je précise que le second, en ma présence et celle blasée de Deddahi, consommait régulièrement une substance blanche sous forme de poudre, qu'il prisait toutes les demi-heures ; après avoir farfouillé dans ses flancs, il sortait un petit flacon à pilules, en versait sur son index, serrait le contenu avec le pouce et le portait au narines, d'un renversement sec de la tête vers l'arrière. Son visage rougissait à chaque inspiration du produit ; il s'agitait pendant

quelques minutes puis reprenait la maîtrise de son corps ; alors, il devenait plus sûr de lui mais, souvent, reposait les mêmes questions qu'il semblait avoir oubliées ; Il était particulièrement zélé et agité après ces prises. Deddahi, lui, fumait des Marlboro, rouges, sans interruption ; lui, donnait l'impression de ne pas prendre l'interrogatoire au sérieux ; il semblait préoccupé d'étudier mes gestes, ma psychologie, pour les intégrer dans le moule de l'histoire construite par ses services.

Dans les couloirs du Commissariat Ksar 2, tenu par le Commissaire Ngouda Ould Kah, les policiers, quant ils me voyaient partir au siège de la Direction de la Sûreté de l'Etat, me disaient, en aparté, « il faut tenir devant la bande de voyous » ! Ils m'apprirent que les principaux chefs de la police politique ne dormaient pas plus deux nuits de suite au même endroit et changeaient fréquemment de véhicules, depuis la tentative de coup d'Etat du 8 juin 2003. Deddahi, en particulier, a pris l'habitude de se déplacer, quelquefois, dans une voiture banalisée en taxi de ville vert-jaune. Il dort parfois dans un commissariat ou à l'Ecole de Police, au cœur du quartier résidentiel dit Las Palmas.

Je précise que Deddahi et Ould Siyed, rarement secondés par le Commissaire Mohameden Diop (originaire de Rosso) forment le couple magique, l'épine dorsale du système sécuritaire ; ils créent des complots, puis cherchent des accusés et des témoins. Leurs entrevues avec les détenus, commencent en général, entre 2 et 5 heures du matin ; ces deux hommes que j'ai vus sont détruits par leur travail, mentalement rongés par l'immersion quotidienne dans le vice qu'ils administrent. Au total, je suis passé 6 à 7 fois entre leurs mains, toujours très tard la nuit ou à l'aube.

Nous étions en plein Ramadan ; pendant 8 jours, au commissariat du Ksar II, je recevais la visite nocturne d'agents de la BRB, Brigade de Répression du banditisme, sous l'autorité directe de Deddahi, en uniforme noir et armés de Kalachnikov, qui m'embarquaient dans une Toyota pick-up ; certains, je l'appris plus tard, ne faisaient pas partie du corps de la police et ne dépendaient donc pas du Ministère de l'Intérieur ; c'est une espèce de milice greffée au service public. Ses membres se montraient plus arrogants que leurs collègues réguliers. Une fois, ils m'ont placé en cabine, entre le chauffeur et deux autres ; ils me comprimaient en sandwich et nous étions quatre à l'avant du véhicule. J'ai demandé où nous allions ainsi ; l'on me répondit, en Hassaniya, ma langue maternelle, sous le ton de la menace sans ambiguïté, « tu verras, dhak jayak » ! Le plus souvent, ils me jetaient derrière, où je pouvais mieux respirer l'air frais, sous la garde de sinistres soldats qui ne disaient mot. Il était assez étrange de traverser ainsi Nouakchott, la capitale, totalement endormie et paisible, d'y reconnaître les lieux évocateurs d'une liberté perdue.

Arrivé à la Direction de la Sûreté de l'Etat, les BRB se postent dans les escaliers et devant la porte d'entrée ; il y a un seul étage. Le rez-de-chaussée est le domaine des BRB ; ils y font du thé en permanence ; pour aller chez Deddahi et en ressortir, il fallait passer au milieu de leur bivouac improvisé et enjamber les corps disposés en désordre.

Je retrouvais le duo dans le Bureau de Deddahi, que prolongeait un salon ; le bureau est décoré d'un fusil de collection ; y trône, bien évidence, une kalachnikov et une armoire ; deux portes débouchent sur d'autres pièces. La partie salon est meublée de deux canapés en faux cuir marron, l'une face à l'autre, avec, au centre, une table de verre. Le sol est recouvert de moquette. Mon interrogatoire avait lieu dans la partie Bureau ; Deddahi est en face de moi, derrière la table de travail et Ould Siyed à mes côtés.

Deddahi ouvre toujours la séance ; il pose des questions souvent ironiques et vagues, qui supposent des réponses tout aussi floues ; il fait exprès et semble s'en amuser ; d'entrée de jeu, il tente d'instaurer un rapport avec le détenu, au terme duquel ce dernier et lui discutent de l'accusation, comme une chose évidente dans son cadre général et seulement contestable quand aux détails.

Ould Siyed se charge de l'explication de texte, sur un ton plus agressif ; il sort une enveloppe A4, épaisse d'environ 100 pages, qu'il secoue, en précisant : « ceci est un dossier complet sur tes activités ; nous savons tout ; il est donc inutile de mentir » : évidemment, il ne montre pas le contenu de l'enveloppe. Il ajoute : « si tu refuses de coopérer, tu nous obligeras à utiliser d'autres moyens qui te feront parler » ; je remarque, ici, que le passage au ton de la menace se fait systématiquement en Français. Entre temps, Deddahi fume, observe, boit des mélanges infects de coca et de lait de vache « Jouhayna » ; des bouteilles d'eau minérale « Chafi » reposent sur la table de travail ; ce doit être l'unique substance saine et propre en cet endroit. Un BRB inlassable leur sert du thé. Sur recommandation expresse de Deddahi au porteur, j'ai droit à un verre, que je ne boude pas. Au début, je les laissais boire avant moi, de crainte que le thé ne contînt une substance psychotrope ; Deddahi quasi jovial, disait, en Hassaniya, « sers un verre à notre ministre », traduction pseudo-amical de mon surnom Wazir, en Arabe.

Ould Siyed revient sans cesse sur mes années d'études en Allemagne et tourne autour ; finalement, il lâche le « morceau » et m'interroge sur Mohamedou Ould Sellahi, un soi-disant islamiste, présumé en rapport avec Al Qaida et aujourd'hui livré par la Mauritanie aux USA ; il étudiait à Kefeld, dans la Westphalie, pas loin d'Aix-La-Chapelle ; je l'avais effectivement croisé, entre 1992 et 1998, en ma qualité de vice-président de la KMVD, l'association culturelle des mauritaniens en Allemagne. J'ai répondu connaître tous les mauritaniens alors résidents dans ce pays. Puis, sans transition, il me demanda si j'avais déjà séjourné en Afghanistan !!!

Ould Siyed cherchait à établir, par mon biais, un rapport entre le candidat aux présidentielles et les milieux terroristes internationaux, ni plus ni moins !!! Finalement, n'importe quel ancien étudiant en Allemagne devenait suspect et peut-être, à ce titre, sera arrêté un jour et instrumentalisé par la police politique.

J'ai vite réalisé que ces gens-là sont prêts à vendre n'importe quel compatriote, aux services secrets occidentaux et mentir à ceux-ci, sous prétexte de tenir, là, un suspect qui a rencontré l'homme, qui a vu un barbu, qui a croisé un imam, qui a habité dans la ville où est passé un autre, dont on pourrait croire qu'il va trop à la mosquée etc....Il leur faut, coûte que coûte, remplir les grilles du programme anti-terroriste ; évidemment, s'ils peuvent au passage discréditer leurs opposants, auprès des partenaires extérieurs, c'est encore mieux !

Toutefois, la méthode habile en soi, manque parfois d'intelligence : en même temps, ils m'interrogent sur mes liens avec des opposants dont les opinions laïques ne sont un secret pour personne ; j'en citerai, par exemple, un opposant radical exilé en France et Mohamed Elhassen Ould Lebbat, mon compagnon de détention, chargé du protocole du candidat et déjà arrêté en 2000. Evidemment, compte tenu de mon ascendance négro-africaine (Toucouleur en ligne patrimoniale), je n'ai pu échapper à l'interrogation d'usage et de routine, sur mes liens éventuels avec les Forces de Libération Africaines de Mauritanie (FLAM). Cette ritournelle du système de la police politique vise à diaboliser toute forme d'opposition composée de négro-africains ; elle est destinée à renforcer ou chercher à maintenir une fracture artificielle

entre les maures et les négro-africains. Pour le système, un bon négro-mauritanien ne peut qu'être au service du PRDS, sinon, il est suspecté de racisme !!!

Enfin, l'on me demanda si je préparais un commando pour faire libérer Sidi Mohamed Ould Haïdalla, interpellé le 4 novembre, soit 3 jours avant le scrutin et le début de notre captivité. Ils insistaient pour savoir où nous avions dissimulé nos armes et quels sont mes complices. Je répondis n'être pas au courant de ce projet. Ils revinrent à la charge mais sans avancer d'autres éléments de soutien à leurs allégations. Les seuls fusils saisis étaient deux kalachnikovs AK-47, propriété du candidat et ancien chef de l'Etat, Mohamed Khouna Ould Haïdalla, dont je rappelle le grade de Colonel de l'armée ; chaque pièce était déclarée de longue date en bonne et due forme, certificats à l'appui. . Ce n'est pas le cas, bien entendu, des milliers d'armes légères que détiennent, à titre privé, les tenants du pouvoir et leurs amis.

Ould Siyed se sentait mieux avec sa poudre et assez mal avant les prises; il paraissait soumis à une forte pression, presque fragile ; Deddahi, lui, endossait sans mal l'habit du salaud tranquille, qui vous fixe en dessous de ses lunettes. Il recevait beaucoup d'appels ; soit, il me demandait de sortir et restait avec Ould Siyed, soit il se retirait avec son portable et Ould Siyed, manifestement écarté d'un certain niveau, demeurait, là, penaud, en ma compagnie. Deddahi me disait sans cesse : « comment se fait-il qu'un jeune intellectuel de ta valeur sacrifie sa vie pour soutenir un voyou comme Ould Haïdalla ? D'ailleurs, toute cette famille est composée de voyous ! » Il qualifiait ainsi l'ancien chef de l'Etat et ses proches, avec un air où perçait une haine authentique et sans pudeur. Il accordait à Sidi Mohamed, le fils aîné, le sobriquet Hassaniya de « rzieu », qui signifie, littéralement « la perte », « l'infortune », bref, tout le contraire du profit dans le langage des commerçants. J'étais choqué. Pour la petite histoire, je rappelle que Deddahi doit au Président Mohamed Khouna Ould Haïdalla alors chef de la junte militaire, d'exercer ses fonctions actuelles, pour le plus grand malheur de la Mauritanie. A l'époque, il n'était pas encore Deddahi mais seulement Deddahi Ould Abdallahi, fonctionnaire de police discret, du reste, fort méprisé par ses collègues, à cause de ses comportements de « lécheur de bottes », selon leur propre expression. A l'accession au pouvoir de son cousin Ould Taya, ses premières mesures furent de faire rendre gorge à tous ceux-là, au point de s'imposer, jusqu'à ce jour comme le vrai patron de la Sûreté Nationale mauritanienne, sans le moindre respect pour le Directeur Général, le Colonel Ely Ould Mohamed Fall, auquel il voue un mépris visible. Il le tolère tout juste pour la nécessité des alliances tribales.

Même si je ne me souviens pas des dates exactes, j'évoque, en l'occurrence, la séance la plus longue ; la première audience, que je viens de décrire, a duré moins d'une demi-heure ; ensuite, ils s'accordèrent une pause assez longue et revinrent, revigorés ; visiblement, ils avaient changé d'habits ; maintenant, ils étaient en pyjama, aussi incroyable que cela puisse paraître.

Pendant leur absence, j'ai été placé dans une chambre, en face du bureau de Deddahi ; il y avait deux fauteuils et un canapé, en faux cuir noir. Parmi les BRB qui m'entouraient, le plus connu, grand de taille, clair de peau, assez impressionnant, se dénomme Didi et paraît craint. Deux sont en permanence avec moi, comme si j'allais décoller à la verticale vers le firmament ; les autres campent alentour et plaisantent. Un autre, Mohamed Ould Amar Ould Ely, ex-policier démis de sa charge pour avoir frappé une jeune libanaise avec ses rangers - provoquant ainsi son avortement - portait une Kalachnikov, des grenades sur la poitrine et un pistolet à la ceinture. Tous s'appliquent, avec son empreinte personnelle, à singer de mauvais films d'action ; ils en tiraient un orgueil adolescent ; en vérité, cette unité-là, ressemblait plus à un concours de bandits. Il tenaient de délinquants travestis et vivaient un évident

dédoublément de personnalité ; ils tentaient de remplir le rôle qui leur avait été assigné – terroriser - et semblaient y prendre goût.

J'avais l'impression qu'ils vivaient là, en permanence. Ils se parlaient entre eux et évitaient d'établir un quelconque rapport avec moi. Comme au commissariat Ksar II, j'étais livré aux démons de l'attente, sans droits, avec le sentiment d'être privé de tout secours, à la merci de totale de mes geôliers ; tous les détenus, je crois, ressentent un tel abandon.

Après la pause, l'interrogatoire reprit et dura deux longues heures, jusqu'aux aurores. Les questions portaient sur ma mission au sein de la campagne du candidat : quelles catégories d'armes détenions-nous, nos projets de renversement du pouvoir, pourquoi j'y étais impliqué, quelle était ma parenté avec le candidat, mes convictions sur ses chances de gagner les élections et d'opérer les changements promis ; nous nous en rendrons compte plus tard, cette question, la seule rationnelle de tout l'interrogatoire, avait été posée à tous les détenus.

C'est à propos du chapitre relatif aux financements extérieurs, particulièrement les rapports du candidat avec la Libye, qu'ils devinrent très insistants ; je me retrouvais, soupçonné d'être le principal organisateur de ces voyages en Libye ; je m'y serais même rendu, affirmaient-ils ! A ce sujet, Deddahi montait en première ligne ; devant mes dénégations ahuries, il disait, «on a tout dans le dossier, toutes les preuves sont là» ! Ils se garda bien de me les montrer ; Je compris alors qu'en cas de besoin, ils fabriqueraient toute sorte de documents faux ; avec les avancées informatiques de notre époque, la contrefaçon devient chose aisée mais elle se trahit toujours.

Aux périodes indiquées par eux, je me trouvais à Munich, en Allemagne, chez mon meilleur ami, Mohamed Ould Khaled ; Deddahi me demande : «Mohamed Ould Melainie Ould Khaled» ? J'ai su, alors, qu'ils me préparaient un mauvais coup et commençais à paniquer ; tôt ou tard, l'interrogatoire vous «coince», sur un point de détail, d'une importance minime ; en l'occurrence, je n'avais rien à me reprocher devant des accusations aussi infondées mais la citation exacte du patronyme d'un ami, dont le père était conseiller de la communication extérieure à la Présidence, me consternait : que venait faire, dans cette histoire, un fonctionnaire étranger à la campagne électorale ? Le plus intéressant, c'est que mes deux tourmenteurs s'arrêtèrent là, me laissant en proie à une journée de doute et de trouble. De retour au commissariat Ksar II, il me fut impossible de dormir ; la foule des plaignants, des prisonniers de droit commun, des policiers qui commençaient leur service, occasionnait un brouhaha de souk. J'avais droit à un matelas rapporté par ma famille et ne bénéficiais d'aucun rapport avec les autres jeunes camarades de captivité présents ici : Yacoub Ould Haïdalla, Mohamed El Hassen Ould Lebbat, Sid'Ahmed Ould Kerkoub, Ismaël Ould Seiga et Mouidi Ould Slama, libéré, lui, quelques jours plus tard.

Mohamed Saïd Ould Zergane, Mohamed Ould Baba nous rejoindraient seulement à la prison de Beïla ; ils avaient été arrêtés pour avoir porté des graffitis sur les murs de la capitale. Le dernier servait d'otage, son frère recherché ayant fui.

Le lendemain soir, inhabituellement à 23 heures, les BRB m'embarquent, du commissariat Ksar II vers la Direction de la Sûreté de l'Etat ; là, je retrouve Deddahi, sans son compare Ould Siyed mais, à mon étonnement indicible, avec Monsieur Melainine Ould Khaled, le père de mon meilleur ami, qui me salua de manière plus distante que d'accoutumée. Je respectais

cet homme et dus accuser le coup. Sa présence me glaça le sang, car je ne voyais pas en quoi, il était concerné. A ce moment, j'avais peur de lui avoir causé du tort. Hélas, l'affaire se compliqua plus gravement encore.

A mon entrée, je fus suivi par Ngouda Ould Kah, commissaire du Ksar II qui assistait, pour la première fois, à mon interrogatoire. Alors que nous trois étions installés sur des sièges, lui se mit, à califourchon, par terre, sur la moquette, dans une position subalterne. La table ne portait plus d'eau minérale, ni de mélange de coca et de lait, pas plus que des verres de thé ; Deddahi et le Conseiller à la Présidence se tutoyaient, fumaient et devisaient, comme en famille.

Ce dernier me dit «que fais-tu en Mauritanie, pourquoi te mêles-tu de politique» ? Dans sa bouche, «faire de la politique» devenait, au minimum, un délit ou une infection contagieuse. Il ajoute, «ces gens là (hadhou elgwm, en Hassaniya) ont besoin de ton aide ; tu dois leur donner ce qu'ils cherchent, c'est-à-dire le numéro de téléphone qui t'a appelé de l'Afrique, pendant ton séjour chez Mohamed» ; il parlait de son fils, mon meilleur ami à qui il s'empressa de téléphoner, devant nous, à partir de son propre portable ; il commença ainsi : «ton ami Barro est ici avec moi, chez nos gens-là (en Hassaniya, Kheltetna Dhok) ; il a composé de chez toi des numéros de téléphone en Afrique ; est-ce que tu peux nous les faire parvenir par fax » ?

La, Deddahi sursaute et rectifie : «Il faut que ce soit une facture détaillée, comportant d'autres appels, normaux, en Allemagne et ailleurs» ; entre-temps, le crédit de la communication s'épuise ; alors, Deddahi tend son téléphone à Monsieur Melaïnine Ould Khaled mais le Commissaire Ngouda Ould Kah bondit en éclair et, rayonnant de bonheur, présente le sien, avant d'ajouter, de sa voix pleine de servilité : « mon crédit est inépuisable » !

Monsieur le Conseiller de la Présidence accepte l'offre de Ngouda Ould Kah, recompose le numéro et redit à son fils, sans me demander mon autorisation : «je te passe ton ami, il va t'éclaircir la chose». J'étais sidéré, pris au piège, incapable de la moindre feinte.

Subitement prévenants à mon égard, ils se mettent, tous trois, à me conseiller, avec un effort d'affection laborieux: «Ne fais pas celui qui a peur ; on va te passer ton ami, parle-lui doucement, ne l'alarme pas». Ils voulaient me prouver quelque chose et en faisaient trop.

Je sais is le combiné que l'on me tend et salue Mohamed Ould Khaled ; j'ajoute : «les numéro que j'ai composés de chez toi à partir des cartes internationales 0800, tu pourras les leur faxer, s'il te plaît» ; en réalité, j'utilisais là un code dont il devrait comprendre ma situation, à cet instant. Je m'exprimai ainsi pour qu'il saisisse dans quelle situation dangereuse, je me trouvais, à ce moment-là et s'interroge aussitôt sur la situation délicate où la police impliquait son père.

Son père reprend le téléphone et lui dit : «ces numéros sont importants pour NOUS ; il faut tout faire pour nous les faxer demain ; je te rappelle quand je serai à la maison».

L'entretien s'est déroulé en Français. Après la communication, il se releva et dit à Deddahi : «je m'en vais ; si tu as besoin de moi, tu m'appelles ; j'espère que cela vous aidera» ; puis, il rajouta, à propos de moi : «celui-là ne fait pas de politique et les mauritaniens d'Allemagne lui reconnaissent beaucoup de bien». Je voulus percevoir dans ce témoignage, un grain d'humanité, comme l'expression d'une révolte intérieure, malgré tout.

Il se retira.

A ce moment, Deddahi ordonne au Commissaire Ngouda Ould Kah de me ramener au Commissariat Ksar II ; j'y vais, avec la même escorte de BRB, toujours aussi aimables qu'une porte de prison.

Arrivé là, je sentis la situation devenir dangereuse pour moi, après le dernier entretien à la Direction de la Sûreté de l'Etat. Je décidai de courir un risque, pour informer mon épouse, par l'intermédiaire d'un agent de police, parmi nos gardiens, avec lequel j'avais sympathisé ; j'étais quand même contraint à lui verser la dîme de circonstance, c'est-à-dire 2000 ouguiya. Il faut bien comprendre ce paradoxe des prisons mauritaniennes : le détenu est dépouillé de tous ses effets (montre, téléphone portable, stylo, papier, etc.) mais il garde son argent, pas pour longtemps, du reste ; la machine du racket carcéral fonctionne à régime plein : pour passer ou recevoir un courrier, obtenir une boisson, du savon, du thé, du sucre, de la menthe, il faut s'acquitter, chaque, fois d'une faveur en espèces. La proposition de tel ou tel service est souvent formulée par les geôliers ; ensuite, si vous l'acceptez, ils vous présentent la note. Par exemple, lorsque vous leur donnez un billet de 1000 ouguiyas pour vous acheter un coca ou un morceau de pain, la monnaie ne vous est jamais rendue. Devant le saccage économique et financier auquel se livrent leurs supérieurs hiérarchiques sans retenue, ils ne restent plus à la masse de subalternes de la fonction publique, de la police, de la garde et de l'armée nationale qu'à tenter de survivre sur plus faible qu'eux, le citoyen. Il faut ainsi comprendre les «200 ouguiya » de dîme de la circulation, les tickets d'essence monnayés dans les stations services et les primes pour l'obtention de documents administratifs en tout genre.

Ainsi, le policier m'avait fait parvenir un stylo et un bout de papier qu'il déchira du registre d'écrou !!! J'y marquais, en Français (lui ne comprenait que l'Arabe), le numéro de téléphone portable de Madame, accompagné d'un message écrit et lui confiais la lettre, pliée en petit carré, à la manière d'un talisman. Il sortit et s'empressa d'appeler mon épouse qui arriva aussitôt ; dans une cabine téléphonique en face du Commissariat, le policier lui remit la commission, à la sauvette.

Mon message disait ceci, en substance : «il faut impérativement appeler mon ami Mohamed Ould Khaled en Allemagne et lui faire savoir, s'il ne l'avait pas encore compris, qu'il ne doit pas tenir compte de ce que je lui ai dit ou lui dirais pendant ma détention ; il doit se débrouiller pour convaincre la police de la vérité seulement : de chez lui, je n'avais utilisé que les numéros de cartes téléphoniques 0800 ; en aucun cas, il ne devrait communiquer mes appels privés.»

Mon épouse l'appela immédiatement en Allemagne et il la rassura aussitôt. Le policier messenger m'apporta donc la bonne nouvelle.

Le jour de mon passage en audience au cours du procès, je dus déchanter : le procureur invoqua la principale preuve à charge, un fax envoyé d'Allemagne, par mon ami Mohamed Ould Khaled et comportant des numéros d'appel vers la Libye !!!! Pour moi, c'était l'effondrement moral : à la déception de l'amitié, se conjuguaient la crainte de me voir constituer, moi-même, le motif de la sentence lourde contre tous les autres prévenus ; j'aurais aussi contribué à briser l'élan de toute une population et ses espoirs de changement. Les idées les plus sinistres m'assaillirent ; certes, mes liens avec la Libye relevaient de la fable légère mais lors de notre séjour à Beïla les services de sécurité ont voulu empoisonner les relations entre les familles des détenus, alors que ceux-là restaient plus que jamais solidaires, préparant,

chaque soir, la séance du lendemain et une défense commune, devant les tripatouillages, du reste très amateurs, de la police.

L'isolement, l'absence de tout rapport avec les avocats et les familles nous rendaient vulnérables auprès de l'opinion ; à notre sujet, seules circulaient les informations fabriquées et diffusées par les réseaux de Deddahi. Le procès, heureusement, nous permettra de reprendre l'initiative, à un degré tel qu'il retourna l'accusation contre le pouvoir et révéla la zizanie entre la police et les magistrats.

Après quelques jours passés à Beïla, sans savoir le sort qui nous était réservé, un commissaire de police, du nom de Damesse, m'interrogea de nouveau alors même que le procureur de la république ne l'avait pas mandaté ; il me proposa de faire de faux témoignages contre mes co-détenus pour que je puisse recouvrer ma liberté et profiter de certains avantages matériels à vie ; évidemment, j'ai décliné son offre, tout en prenant garde à rester aimable, par crainte de représailles ; il jouait mal sa partition et paraissait plus pitoyable que dissuasif. J'ai dénoncé toutes ces pressions durant mon audition publique au procès.

A Beïla, je savourais la joie de retrouver les autres co-détenus ; toutefois, la situation hygiénique de l'endroit s'avéra désastreuse ; j'ai dû y souffrir d'une infection urinaire ; à aucun moment, la visite médicale ne me fut accordée, encore moins un traitement ; deux autres détenus, en l'occurrence Ely Ould Sneïba et le Docteur Cheikh Mokhtar Ould Horma ont été atteints par la même pathologie. Mohamed Yehdhih Ould Breidelleïl et Ismaël Ould Amar tombèrent malades et restèrent quelques jours sans pouvoir assister au procès ; leurs audiences seront donc différées. Evidemment, nous étions privés de marche dans la cour ; cependant, la plupart des gardiens et des mineurs prisonniers de droit commun se mirent, littéralement, à notre service. Notre présence leur était devenue une véritable aubaine ; la qualité de l'alimentation que nous procuraient les familles introduisit une amélioration importante dans l'ordinaire de leur nourriture. Par les soldats de faction, nous avons pu, quelquefois, acheter de furtifs appels vers l'extérieur. Ici, la corruption s'est révélée d'ailleurs plus humaine et discrète que dehors, dans le reste de l'appareil d'Etat. Les prisonniers de droit commun et leurs surveillants vivaient une misère sans nom, au rythme de deux repas de riz blanc par jour. Seule l'association CARITAS leur accorde un secours alimentaire, sanitaire et psychologique. Un volontaire américain les initie régulièrement au jardinage.

Je dois, ici, décrire les comportements de mes camarades de détention, dont la plupart dépassaient la cinquantaine.

- Le Président Ould Haïdalla passait la majorité du temps, seul, dans sa chambre ; il priait beaucoup et lisait le Coran ; il eut accès à la presse et à la radio, passé le premier mois de la détention. C'est un homme calme, difficile à émouvoir, réservé et surtout très attentif à nos conditions ; en prison, il a su conforter, sans effort, sa stature de chef.

- Le Docteur Cheikh Mokhtar Ould Horma, pieux, sage et ouvert, discutait de tout avec les jeunes détenus, sous le double angle de la religion et de la science. Il souriait tout le temps et s'employait à éviter les désaccords entre nous ; ses dons de diplomate eurent à s'exercer en prison, pour notre salut à tous.

- Haba Ould Mohamed Vall était le plus joyeux, le moins perturbé par notre mésaventure ; Haba déconseillait de partager sa chambre, à ceux d'entre nous qui ne supportaient pas les ronflements ; il plaisantait beaucoup, excellait dans l'art de ridiculiser les magistrats et nous

incitait sans cesse à défier le gouvernement ; il est sans doute l'opposant le plus résolu au sein de notre équipe et ne forçait pas son mépris envers le régime. Sa connaissance très fine du fonctionnement du système et la facilité avec laquelle il cernait la mentalité de son interlocuteur nous furent d'un grand concours lors du procès. Ses filles tiennent de lui ; elles se présentaient, devant la porte de la prison, aux heures les plus imprévisibles et provoquaient toujours le désordre chez les gardes. Elles faisaient preuve d'une détermination et d'une combativité dignes de leur père.

- Le député Ismaël Ould Amar était un personnage à part, un homme d'honneur, avec des manières aristocratiques, une forte personnalité et une compétence de technocrate confirmé ; il était souvent seul à lire ou écouter les informations ; tous ses gestes signifiaient, davantage que pour nous autres, l'incorrection et l'absurdité de sa présence ici : il n'était pas à sa place dans un environnement aussi hostile et dépouillé. Son sourire, rare, nous rendait aussitôt optimistes.

- Mohamed Yehdih Ould Breidelleïl, était très calme, réfléchi, avec une pensée synthétique et une intelligence hors du commun ; il paraissait le plus sobre ; lui et Haba prisaien le tabac ; ce dernier le faisait cependant avec plus de naturel, à sa façon empreinte de panache.

- Devali Ould Cheïne s'entendait mieux avec notre génération ; il nous taquinait souvent ; il était exigeant en matière de discipline et prenait souvent la parole pour engueuler les gardes de service. Il entra dans une colère forte, lorsqu'à notre retour (vers 21 heures) d'une audience au tribunal, nous remarquâmes qu'une perquisition avait eu lieu en l'absence de s détenus. Les soldats de la Garde Nationale avaient volé au Président la somme 120.000 ouguiyas, jamais remboursés à ma connaissance. Devali s'adressa en termes très sévères au Commandant Ismaël Ould Cheikh Ahmed.

Nous, «les jeunes» - comme ils disent - étions rassemblés dans une chambre à part et discussions politique, tout le temps : Ould Lebbat, Sidi Mohamed Ould Haïdalla, Yacoub Ould Haïdalla, Ould Kerkoub, Ould Baba l'otage ; les autres se répartissaient dans des pièces un peu plus spacieuses : Sneïba et le Docteur Horma ; Breidelleïl et Zergane ; Devali et Seïga ; Haba, Ould Amar et le Président, chacun seul.

Je cite un dernier incident survenu durant le procès ; soutenu dans ma volonté par le Président Ould Haïdalla et son porte-parole Ely Ould Sneïba, j'ai décidé de m'exprimer seulement en Pullar, la langue de mon père. Ceci suscita une certaine agitation parmi les juges ; le Président de la Cour tenta de m'en dissuader ; il tenait à m'entendre en Hassaniya mais en vain.

Après deux mois de détention, le tribunal m'a acquitté ; il m'a été conseillé, par des parents assez avertis du fonctionnement du système, de sortir immédiatement du territoire mauritanien, car les services de sécurité allaient revenir à la charge afin de me contraindre, sous le chantage, à leur servir d'informateur.

J'ai dû franchir, avec la complicité d'un ami, la frontière mauritano-sénégalaise, en compagnie de ma petite famille (mon épouse et mon fils de 2 ans) ; je me suis retrouvé à Dakar, d'où j'ai pris, le 30 janvier, le premier vol à destination de Paris ; il y avait urgence.

J'ai produit ce témoignage pour diverses raisons et j'espère qu'elles seront comprises :

- Plus personne ne doit se taire ; il faut exposer sur la place publique le moindre abus du régime actuel et le dire, par les détails ; la pudeur n'a plus de justification au moment où la catastrophe collective plane sur notre destin.

- Toutes les personnes encore vivantes et victimes des services de sécurité mauritaniens doivent témoigner, afin d'instruire, dès aujourd'hui, le procès de Deddahi, Ould Siyed, Damesse et de leurs commanditaires les plus élevés.

- Une société qui pardonne et oublie tout se prépare des lendemains terribles ; je n'ai pas voulu figurer, un jour, dans la liste des complices par omission. En mémoire de nos centaines de morts, innocents tombés sous les coups des tortionnaires, je me devais, au moins, d'écrire.

Je ne ressens aucune rancune mais le besoin de justice pour mon pays me contraint à un engagement politique que je n'avais jamais prévu. A partir d'aujourd'hui, je porte ma part modeste du fardeau national ; je ne la déposerai pas avant d'assister à l'avènement d'une Mauritanie démocratique, égalitaire et fraternelle.

Le pouvoir se maintient parce qu'il a réussi à dresser les mauritaniens les uns contre les autres et chacun, pris individuellement, ressent cette chape de plomb qui nous fait désertier l'honneur. Lorsque les mauritaniens se retrouvent et parlent entre eux, ils se rendent compte à quel point leurs relations ont été perverties, alors que rien d'insurmontable ne les oppose. C'est à cela qu'il faut mettre fin.

Je sors des élections et de la prison, persuadé que le règne du Colonel Ould Taya ne prendra pas fin par le vote ; aux hommes politiques et à la jeunesse d'en tirer les conséquences ; nous n'allons quand même pas attendre qu'il installe son dauphin...et meurt tranquillement. Notre Mauritanie peut disparaître, d'ici là...

Paris, le 1^{er}
mars 2004.